

80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3e Commission

Point 71(a-d) de l'ordre du jour

Dialogue Interactif avec l'Envoyée spéciale, le Rapporteur spécial et le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar

New York, le 28 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue l'engagement continu de l'Envoyée spéciale, du Rapporteur spécial et du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar.

Le rapport du Mécanisme indépendant révèle des preuves accablantes de violence contre des civils lors d'attaques aériennes indiscriminées. Il indique l'arrestation de milliers de personnes, des pratiques de torture systématique et de violences sexuelles et fondée sur le genre. Il dénonce également des crimes commis contre les Rohingya et d'autres communautés civiles par les parties au conflit.

Le Rapporteur spécial dénonce l'effondrement de l'aide humanitaire, son obstruction et son instrumentalisation. L'Envoyée spéciale souligne une mentalité à somme nulle dans un contexte très polarisé.

Depuis 2012, la Suisse s'engage au Myanmar pour la paix, la résolution des conflits et la protection des civils. Elle réitère son appel à un cessez-le-feu, à un accès humanitaire sans entrave et au respect du droit international.

La Suisse exprime sa vive préoccupation face à des élections qui, dans le contexte actuel, ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être libres, justes et inclusives. Elles risquent d'attiser la violence et de compromettre davantage les perspectives d'un processus de paix durable.

Monsieur le Président,

Quel rôle la communauté internationale peut-elle jouer pour inciter les parties à cesser la violence et protéger les civils, et pour garantir que l'élection de fin 2025 respecte les standards internationaux ?

Je vous remercie.